

## **Les réunions publiques d'informations sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées**

Depuis sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées dispose de la compétence dite « aménagement de l'espace communautaire » lui permettant d'élaborer les documents d'urbanisme tels que le schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le plan local d'urbanisme intercommunal (P.L.U.i.).

Avec l'accord de Monsieur le Préfet des Hautes- Pyrénées, la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées a décidé d'élaborer des documents d'urbanisme pour définir, puis décliner, sa politique d'aménagement du territoire.

C'est la raison pour laquelle le Conseil Communautaire, en sa séance du 24 mars 2021, a prescrit l'élaboration du SCoT.

Le SCoT est le document d'urbanisme stratégique par excellence. Il fixe le cadre, pour les 20 prochaines années, de toutes les politiques publiques sectorielles, définies et conduites dans différents domaines de la vie quotidienne (par exemple, aménagement de l'espace, habitat, mobilités, environnement, aménagement commercial) et mises en œuvre à l'échelle d'un grand territoire. Le SCoT met en cohérence ces politiques publiques pour satisfaire les besoins futurs de la population, tout en veillant à respecter et préserver l'ensemble des ressources naturelles.

La Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées a engagé, dès 2018, les premières réflexions à l'élaboration de ce document, en rencontrant différents partenaires, en récoltant des données et des renseignements liés au territoire et à son évolution.

Ces préalables ont servi de socle aux 1ers travaux d'élaboration du SCoT, laquelle représente une démarche étirée dans le temps, complexe, tant sur le plan technique que juridique, puisque l'élaboration d'un document d'urbanisme, quel qu'il soit, doit être réalisée dans le respect des lois en vigueur.

**Les réunions publiques organisées les 12, 13 et 19 juin 2023, sur les communes de Laloubère, Adé et Juillan**, sont l'occasion de vous présenter le document SCoT, les premières études concourant à son élaboration, le projet de territoire et d'échanger avec vous après la présentation.

**Nous vous invitons à nous rejoindre lors d'une réunion, dès 18h00 !**

*Retrouver toutes les informations à l'adresse [www.agglo-tlp.fr](http://www.agglo-tlp.fr)*